



QVT FORMATION.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au terme de la formation, les participants disposent des connaissances nécessaires pour :

Mettre en place l'organisation et contribuer à la mise en œuvre des actions qui permettent de concilier amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale de l'établissement au service de la personne accompagnée ou de l'utilisateur.

Synchroniser la culture des risques professionnels (terminologie, méthodes et outils) de tous les professionnels de l'institution.

Contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre de la cartographie des risques professionnels et au programme **DOCUMENT UNIQUE ACTUALISATION**.

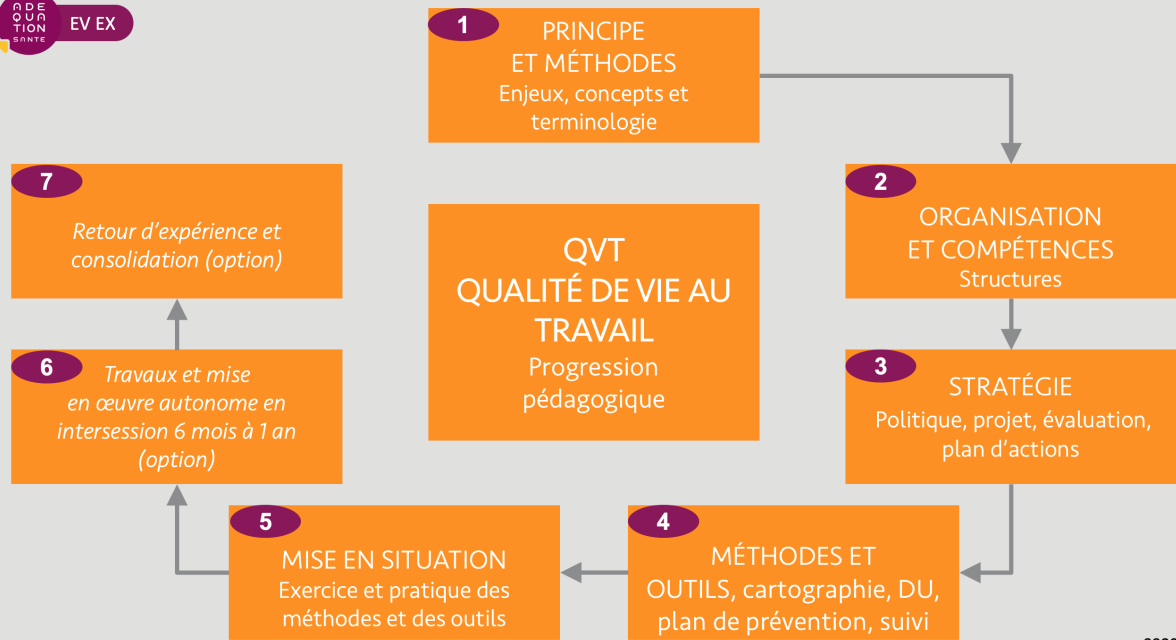
Organiser et contribuer à la prévention de la récurrence des accidents du travail, méthode du **CREX FORMATION**.

Organiser la maîtrise des risques psychosociaux repérage, prévention, gestion des situations de souffrance au travail, prévention et gestion des conflits, projet **PACTE FORMATION** et **PACTE ACCOMPAGNEMENT**.

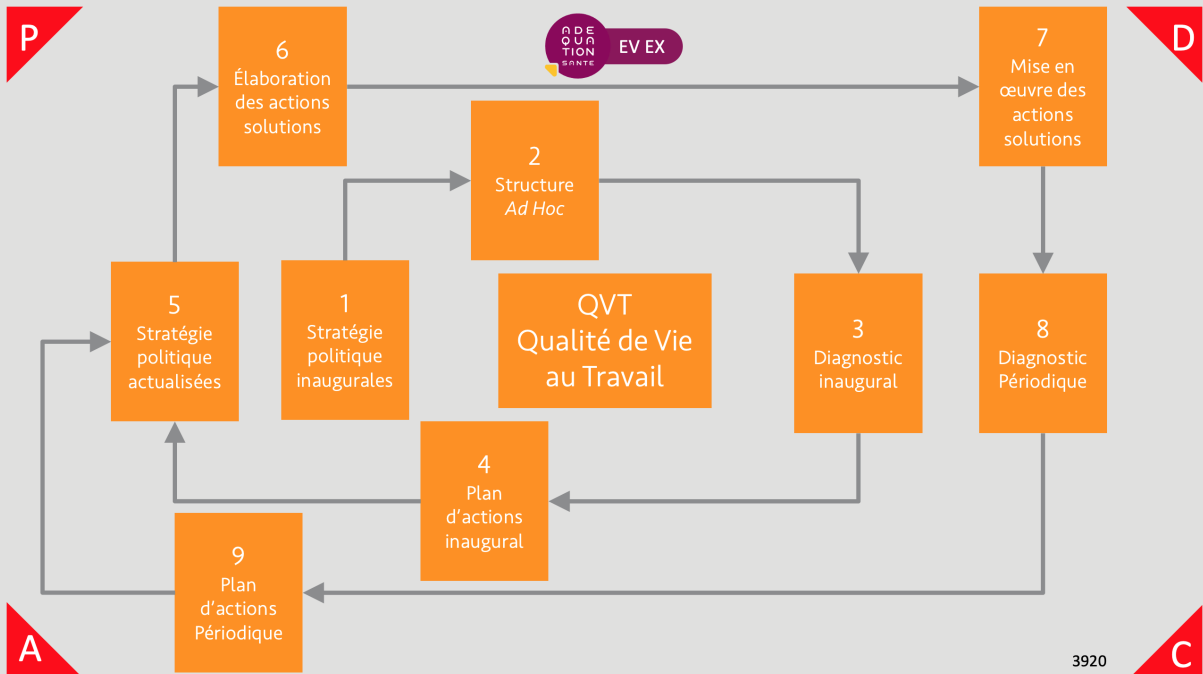
Organiser la recherche et la mise en œuvre d'actions d'amélioration des conditions de travail, de la santé au travail et de la qualité de la vie au travail.

Contribuer à la définition puis à la mise en œuvre d'une véritable politique institutionnelle d'amélioration de la qualité de vie au travail conformément au critère 3.6.1 - *L'ESSMS promeut une politique favorisant la qualité de vie au travail.*

Contribuer à la satisfaction des critères 3.6.2 - *L'ESSMS favorise la qualité de l'environnement de travail des professionnels : cohésion d'équipe, travail d'équipe, dialogue social, reconnaissance, écoute, qualité des liens, etc.* et 3.6.3 - *L'ESSMS organise des espaces de discussion et de partage pour les professionnels et des temps de soutien psychologique et/ou éthique.*



3920



3920

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

Le programme se présente sous la forme d'une progression pédagogique dans le cadre de laquelle, les connaissances fournies à un niveau permettent d'aborder le niveau suivant.

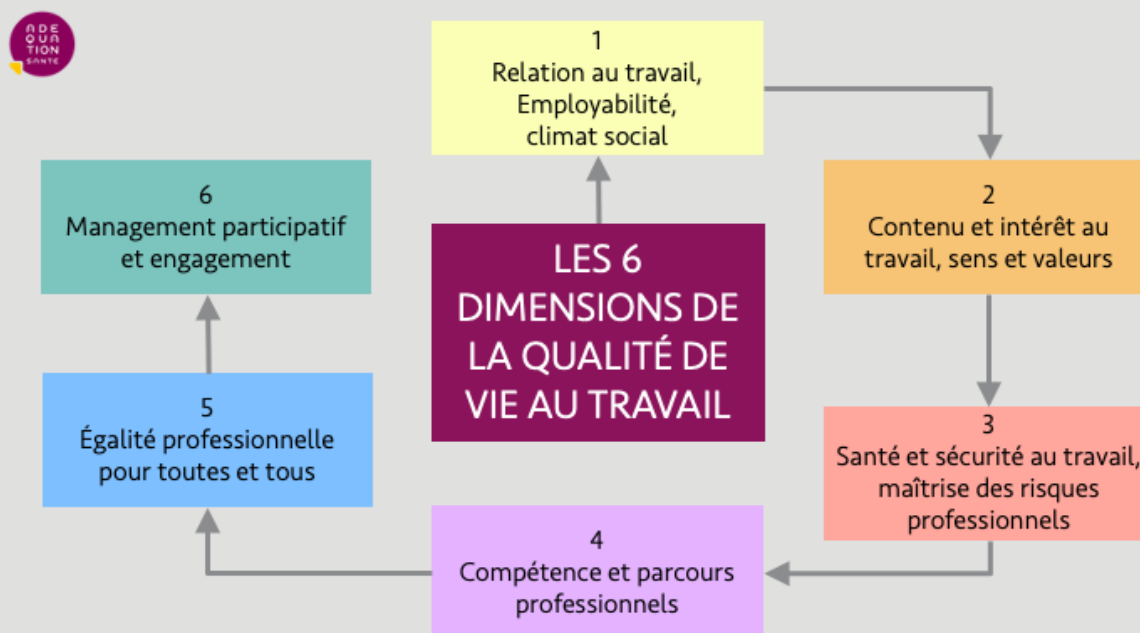
Les acquis de la gestion des risques en établissement sanitaire ou médicosocial sont intégrés à cette progression ciblée sur les risques professionnels et la qualité de vie au travail.

1 – PRINCIPES, CONCEPTS ET VOCABULAIRE, APPORTS COGNITIFS

Les bases de la culture des risques appliquées aux risques professionnels, à l'amélioration des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail et à la qualité de vie au travail.

Sémantique, notions de danger, de risque, de maîtrise des risques, de prévention des accidents, notion de système et d'approche systémique.

Les 6 dimensions de la QVT :



2 – ORGANISATION, COMPÉTENCES ET STRUCTURES, APPORTS COGNITIFS

Management de la QVT en mode projet

Mise en place d'une structure adaptée, COPIL QVT ou groupe de travail, référent(s) QVT par service ou pour l'établissement.

Au-delà de simples thématiques de la norme.

L'approche matricielle

Objectifs, méthodes et livrables.

Organisation, diagnostic, expérimentation, pérennité.

Compétences

Plan de formation.

Fonction RH et membres des structures dédiées, contribution à l'organisation et aux projets d'amélioration.

Responsables, direction, encadrement de proximité, médecins, contributeurs directs au déploiement de la politique de QVT.

3 – STRATÉGIE, POLITIQUE, PROJET, ÉVALUATION ET PLAN D' ACTIONS, MISE EN SITUATION

Les étapes du déploiement du projet

Premier cycle inaugural, formalisation, mise en place, mise en œuvre, évaluation des résultats attendus et de la réalisation des objectifs, reporting de fin d'année et bilan des acquis.

Déploiement en routine des cycles suivants.

1 – Stratégie inaugurale

Réflexion stratégique « Ambition dans la vision et modestie dans les objectifs ! ».

Politique inaugurale.

Actualisation de la politique année N+1.

2 – Structurer

Création et déploiement des structures institutionnelles et transversales.

COFIL QVT et référents QVT.

Actualisation de l'organisation et des structures.

3 – Diagnostic inaugural

Évaluation inaugurale du ressenti des professionnels en matière de qualité de vie au travail.

Mise en place des indicateurs de qualité de vie au travail.

Construction d'indicateurs pertinents propres à l'institution.

Mesure des écarts et des attentes légitimes non ou insuffisamment satisfaites.

4 – Planification inaugurale des actions d'amélioration de la QVT dans toutes ses dimensions et en fonction des écarts relevés.

5 – Actualisation et surveillance de la mise en œuvre du plan d'actions correctives

Incluant autant que nécessaire le plan de formation, d'évaluation et de communication.

Bilan de la mise en œuvre de la politique et actualisation de la politique QVT.

6 – Élaboration et déploiement des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail

Toutes dimensions confondues.

Actions correctives des écarts.

De prévention de la récurrence des accidents du travail.

De la maîtrise de nouveaux risques ou de risques insuffisamment maîtrisés.

7 – Mise en œuvre à tous les niveaux des actions correctives planifiées en termes de priorité et de faisabilité.

8 – Diagnostic périodiques QVT et Document Unique d'Évaluation des risques professionnels (diagnostic inaugural de l'étape 4 adapté à la maturité de la démarche).

9 – Planification périodique et annuelle, des actions d'amélioration de la QVT dans toutes ses dimensions et en fonction des écarts relevés.

4 – MÉTHODES ET OUTILS À UTILISER AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA STRATÉGIE

Méthodes et outils classiques de la gestion des risques adaptés aux risques professionnels et à la qualité de vie au travail.

Cartographie de l'approche multi-dimensionnelle de la QVT.

Élaboration et actualisation des grilles d'évaluation de la QVT et du ressenti des professionnels.

Approche pratique des risques psychosociaux.

Cartographie des risques professionnels.

Cartographie des risques psychosociaux.

Méthodes collaboratives de prévention et de résolution des conflits

Valorisation de la politique QVT au travers des dispositifs d'évaluation (certification pour le sanitaire et évaluation externe pour le médicosocial).

5 – MISE EN SITUATION ET EXERCICES PRATIQUES

Exercice de réflexion stratégique et pratique sur la politique institutionnelles d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Cartographie des risques professionnels et actualisation du document unique et du plan de prévention qui lui est associé.

Posture du cadre dans l'écoute active des besoins des collaborateurs en termes d'amélioration de la qualité de leur vie au travail.

Mise en situation des participants à l'évaluation du ressenti en matière de qualité de vie au travail (mise en pratique sur les 6 dimensions, exploitation des résultats et formalisation de propositions d'amélioration en groupe).

6 – MISE EN ŒUVRE AUTONOME DE 6 MOIS À 1 AN (EN OPTION)

Les participants sont impliqués dans la mise en place puis la mise en oeuvre du dispositif d'amélioration de la qualité de vie au travail préalablement établi.

7 – RETOUR D'EXPÉRIENCE ET CONSOLIDATION, (J3 EN OPTION)

1 – Retour d'expérience

Entre stagiaires, partage des travaux réalisés depuis les six derniers mois en matière de mise en oeuvre des méthodes et des outils préconisés, revue du recours à ces méthodes et aux outils proposés dans le cadre des apports cognitifs des J1 & J2.

Approche comparative entre les méthodes préconisées et leur mise en oeuvre effective par les participants.

2 - Consolidation des connaissances et des acquis de la formation

Valorisation des points forts relevés dans les travaux préalablement présentés.

Revue et renforcement des points à améliorer dans le recours aux méthodes et aux outils proposés.

Reformulation des acquis de la formation, revue des tâches à poursuivre dans les apprentissages ultérieurs.

Capitalisation des acquis de la formation et de l'expérience de mise en oeuvre autonome.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports cognitifs, vocabulaire, principes, méthodes et outils afférents à la qualité de vie au travail et concepts associés.

Cartographie des connaissances requises.

Construction du corps des connaissances requises, méthodes et outils, politique, procédures écrites et système d'évaluation, planification des tâches et des actions d'amélioration, organisation et structures.

Mise en pratique et mise en situation de recours aux méthodes proposés.

Mise en oeuvre guidée mais autonome, des méthodes et outils proposés (en option).

Retour d'expérience de la mise en oeuvre et consolidation des acquis (en option).

SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support de présentation animée et support de prise de notes structurées.

Remise des travaux réalisés en séance sur support électronique réutilisable car exploitable (.docx, .pptx, .xlsx & .pdf).

Remise aux participants du syllabus en version électronique en fin de formation.

Soutien à distance pendant la mise en oeuvre autonome.

PUBLIC

Responsables et membres des structures du management des ressources humaines, de la DRH et du CSE.

Membres de la Direction en charge du projet qualité - gestion des risques - évaluation - certification/évaluation externe.

Responsable et membres des structures de management de la qualité et de la gestion des risques, COPIL, COVIRIS, groupe de travail *ad hoc*, cellule qualité, référents qualité et gestion des risques dans les pôles et services...

Chargé de mission QVT.

Représentants du personnel et membres du CSE.

Cadres de santé et des services support.

Membres du corps médical.

Médecin et psychologue du travail.

Ergonome du travail.

Professionnels de santé et des fonctions support.

DURÉE

1 journée pour l'acquisition des connaissances et la mise en situation.

3 à 5 journées pour la mise en situation pratique et le soutien au projet d'amélioration continue de la qualité de vie au travail, en fonction des besoins institutionnels.

Mise en œuvre autonome avec suivi à distance.

Une journée de retour d'expérience et de consolidation différée en option.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Écoute et prise en compte des attentes et des acquis des participants préalables à la formation.

Évaluation « à chaud » des acquis et de la satisfaction des participants et du commanditaire au terme de la formation.

Écoute active des participants tout au long du programme et adaptation aux demandes exprimées.

Évaluation de la satisfaction du commanditaire quant aux acquis des stagiaires et à leur capacité à les mettre en oeuvre.

Évaluation à 6 mois / 1 an, des acquis de la formation et de la mise en œuvre effectives de ces méthodes et outils proposés.

PRÉREQUIS

Avoir contribué à la démarche qualité – gestion des risques – évaluation institutionnelle et maîtriser la culture des risques serait un avantage culturel appréciable.

Toutefois, les bases nécessaires seront revues et approfondies dans le cadre du programme proposé (séquence pédagogique 1).

À la demande des participants, certains points déficitaires préalablement repérés, seront approfondis autant que nécessaire.

BUDGET PÉDAGOGIQUE

Le budget pédagogique sera établi sur demande, en fonction de la durée du programme et de l'effectif à former.

Siège social / Région sud
54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille



Région Nord
20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

04 91 75 75 75

contact@adequationsante.com